

BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

Collection de brochures bimensuelles pour le travail libre des enfants

Dessins et documentation d'A. CARLIER
avec le contrôle des Commissions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne

HISTOIRE DES CORDONNIERS



L'Imprimerie à l'Ecole
CANNES (A.-M.)

35 Novembre 1948

60

BROCHURES BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL

1. Chariots et carrosses. — 2. Diligences et Malles-Postes. — 3. Derniers progrès. — 4. Dans les Alpes. — 5. Le village Kabyle. — 6. Les anciennes mesures. — 7. Les premiers chemins de fer en France. — 8. A. Bergès et la houille blanche.
10. La forêt. — 11. La forêt landaise. — 12. Le liège. — 13. La chaux. — 14. Vendanges en Languedoc. — 15. La banane. — 16. Histoire du papier. — 17. Histoire du théâtre. — 18. Les mines d'anthracite. — 19. — Histoire de l'urbanisme.
20. Histoire du costume populaire. — 21. La pierre de Tavel. — 22. Histoire de l'écriture. — 23. Histoire du livre. — 24. Histoire du pain. — 25. Les fortifications. — 26. Les abeilles. — 27. Histoire de la navigation. — 28. Histoire de l'aviation. — 29. Les débuts de l'auto.
30. Le sel. — 31. L'or. — 32. La Hollande. — 33. Le Zuyderzée. — 34. Histoire de l'habitation. — 35. Histoire de l'éclairage. — 36. Histoire de l'automobile. — 37. Les véhicules à moteur. — 38. Ce que nous voyons au microscope. — 39. Histoire de l'École.
40. Histoire du chauffage. — 41. Histoire des coutumes funéraires. — 42. Histoire des Postes. — 43. Armoiries, Emblèmes et Médailles. — 44. Histoire de la Route. — 45. Histoire des Châteaux Forts. — 46. L'Ostréculture. — 47. Histoire du chemin de fer. — 48. Temples et Eglises. — 49. Le Temps.
50. La Houille Blanche. — 51. La Tourbe. — 52. Jeux d'Enfants. — 53. Le Souf Constantinois. — 54. Le bois Protat. — 55. La Préhistoire (I). — 56. A l'aube de l'histoire. — 57. Une usine métallurgique en Lorraine. — 58. La vie urbaine au moyen âge.

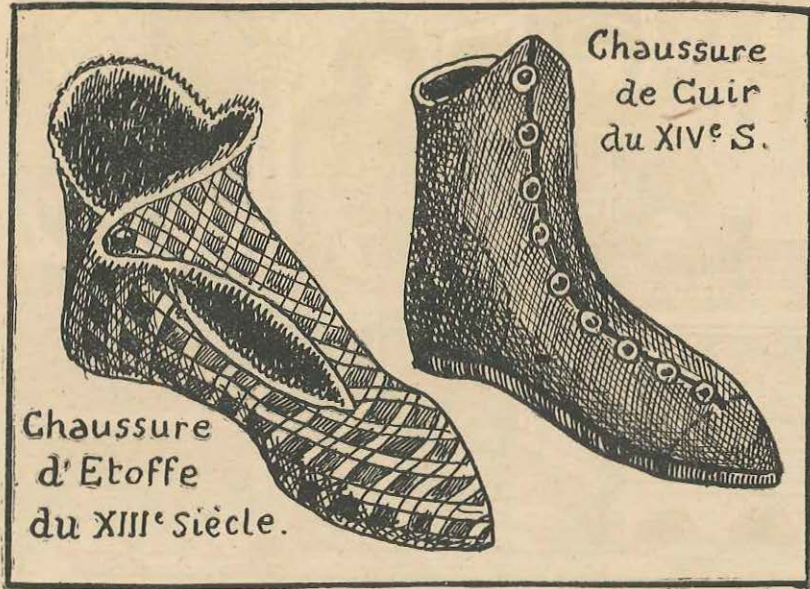
Pour la collection complète : remise de 5 %

BROCHURES D'ÉDUCATION NOUVELLE POPULAIRE

1. La technique Freinet. — 2. La grammaire française en quatre pages. — 3. Plus de leçons. — 4. Principes d'alimentation rationnelle. — 5. Fichier scolaire coopératif. — 6. Loisirs dirigés. — 7. Lecture globale idéale. — 8. L'Imprimerie à l'École. — 9. Le dessin libre.
10. La gravure du lino. — 11. La classe exploration. — 12. Technique du milieu local. — 13. Phonos et disques. — 14. Premières réalisations d'éducation moderne. — 15. 16. 17. Pour tout classer. — 18. Pour la sauvegarde des enfants. — 19. Par delà le 1^{er} degré.
20. L'Histoire vivante. — 21. Les mouvements d'Éducation Nouvelle. — 22. La Coopérative à l'École Moderne. — 23. Théoriciens et Pionniers de l'Éducation Nouvelle. — 24. Le Milieu Local. — 25. Le Texte Libre. — 26. L'Éducation Decroly. — 27. Le Vivarium. — 28. La Météorologie. — 29. L'Aquarium.
30. Méthode de Lecture. — 31. Le Limographe. — 32. Les correspondances inter-scolaires. — 33. Bakulé. — 34. Le théâtre libre. — 35. Le Musée Scolaire. — 36. L'expérience tâtonnée. — 37. Les Marionnettes. — 38. Nos Moissons. — 39. Les Fêtes Scolaires.
40. Plans de travail. — 41. Problèmes de l'Inspection.

Pour la collection complète : remise de 5 %

Histoire des Cordonniers



La chaussure au moyen âge

La chaussure au moyen âge

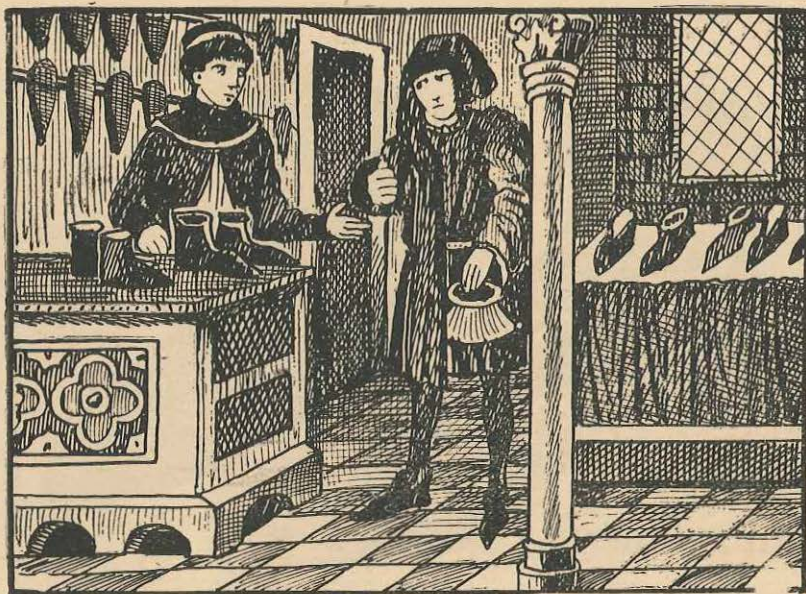
Avant le XIV^e siècle, il n'y avait pas de cordonniers parce que le cuir était extrêmement rare. On ne l'utilisait guère que pour la sellerie et pour l'équipement militaire.

Les chaussures civiles se confectionnaient en drap, en feutre, ou en étoffes plus ou moins riches. Elles étaient l'œuvre des chaussetiers, savetiers, chauciés, etc...

Vers le XIV^e siècle, la ville de Cordoue (Espagne), libérée de la domination des Maures, put exporter en grande quantité les cuirs qu'elle préparait.

De multiples tanneries se montèrent alors de toutes parts en France, et notamment aux portes de Paris, sur les bords de la Bièvre.

Le cuir devint moins rare et moins coûteux. Les cordonniers commencèrent à fabriquer des souliers de cuir.



Boutique de cordonnier (miniature du XV^e siècle)

La corporation des cordonniers

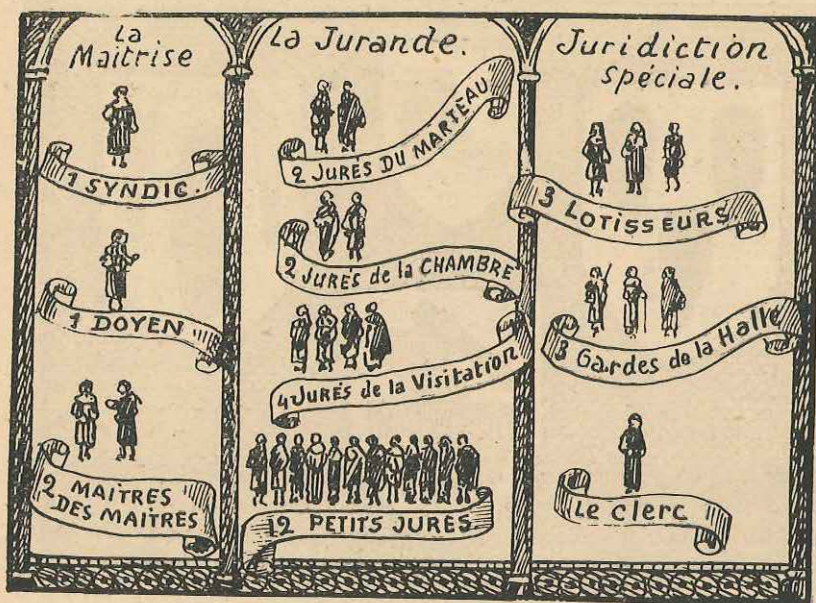
La corporation des cordonniers était, dès le XIV^e siècle, une des plus solidement organisées, avec des règlements très rigoureux.

Le métier s'achetait au Roi pour dix sous, et au Chancelier du Roi pour six sous (10 sous, à ce moment-là, représentaient la valeur d'un mouton gras.)

Pour devenir maître cordonnier, il fallait prêter serment.

La vente des chaussures était strictement réglementée. A Paris, le cordonnier ne pouvait vendre que dans sa boutique, sauf le samedi, jour où il pouvait exposer ses souliers en vente sur le Pont-au-Change, et les veilles de Pâques et de la Pentecôte où il pouvait installer un étal au Marché du Roy.

S'il exposait aux Foires de St Ladre et de St Germain des Prés, il payait une taxe supplémentaire.



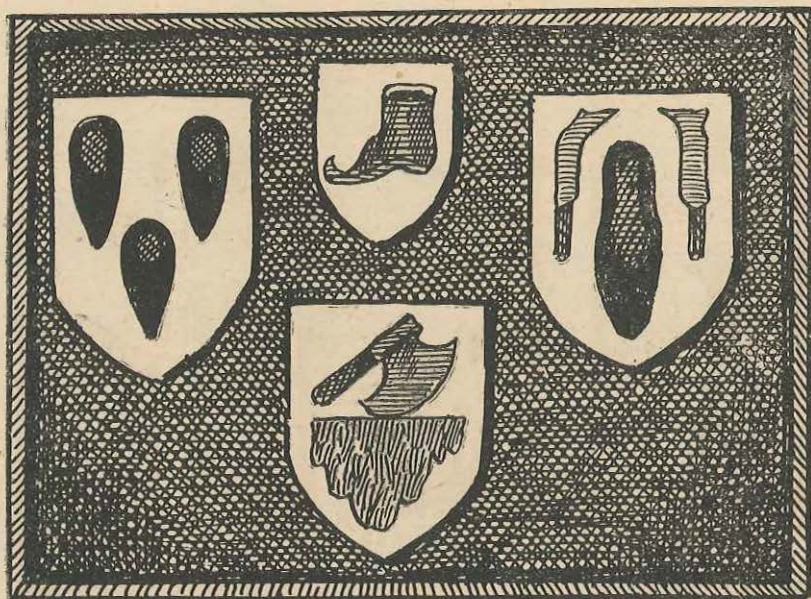
La corporation des cordonniers

L'organisation de la corporation des cordonniers

Voyez sur la gravure ci-dessus l'organisation de la corporation des cordonniers.

Il y avait au total, rien que pour Paris, 31 officiers, élus à la Halle aux Cuirs, chaque année, le 27 août, en présence du procureur du Roi.

Contrairement à ce qui se passait dans la plupart des corporations, les maîtres-cordonniers étaient astreints au service du guet. Ils pouvaient se faire remplacer mais payaient 12 deniers d'amende s'ils ne répondaient pas à la convocation.



Blasons corporatifs des cordonniers

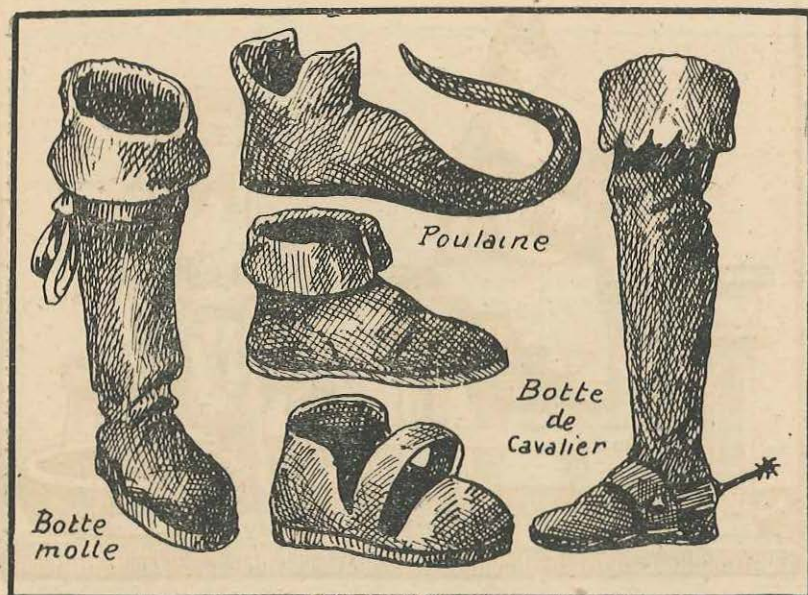
La légende de Saint Crépin

St Crépin était le patron des cordonniers. La légende raconte que St Crépin, qui prêchait le christianisme dans la région de Soissons, avait ouvert dans cette ville un atelier où il fabriquait des chaussures, tout en prêchant la nouvelle religion.

La fête de St Crépin tombe le 25 octobre.

Il est interdit aux adhérents de la corporation de réparer ou de mettre en vente de vieilles chaussures, sauf certains jours déterminés. Et même quand cette autorisation est accordée, le cordonnier ne peut refaire que les deux tiers de la chaussure.

La réparation complète des chaussures est réservée à la corporation des savetiers.



Quelques chaussures au moyen âge

Les spécialités dans la corporation des cordonniers

A l'intérieur de la corporation, le métier de cordonnier était lui-même très réglementé. Il y avait :

Le **cordouanier** (de Cordoue — voir page 1). Le cordouanier ne pouvait fabriquer et vendre que des chaussures neuves, sortant de son propre atelier.

Le **savetonnier** ne pouvait fabriquer et vendre que des chaussures en basane (peau de mouton) sous forme de chaussons.

Le **savetier** ne pouvait faire que les réparations.

Dans chacune de ces catégories, le travail était encore minutieusement subdivisé : chez le cordouanier, la couture du soulier était exécutée par le sueur (du latin sutorem, celui qui coud). Le cordouanier se réservait le montage, le polissage et la décoration de la chaussure.



Cordonniers du XV^e siècle (bois sculpté germanique)

Le développement de la cordonnerie au XV^e siècle

Au XV^e siècle (après 1400), la cordonnerie prend un très grand développement. « C'est un état que tout le monde veut prendre », dit un chroniqueur de ce temps.

Jugez du nombre de cordonniers par les détails suivants : En 1418 (année d'épidémie), on enterre à Paris 1800 cordonniers pour une population de 300 à 350.000 habitants. A Troyes, en 1419, il y avait 500 échoppes de cordonniers.

Aussi les ordonnances sont-elles très sévères :

— Interdiction de vendre des chaussures non graissées, de vendre des chaussures en peau de veau à un homme du peuple, d'exposer sur l'éventaire des souliers dont le cuir est ridé.

— Interdiction de vendre des chaussures dont les doublures et les contreforts ne sont pas en basane.

Voici les prix à cette époque :

Souliers : 4 sous ; Bottines : 6 sous ; Housettes : 10 sous ; Housseaux : 20 sous ; (la paire de bottines coûte autant que 200 œufs).



CUIR.
CISELÉ.
ÉPOQUE
LOUIS XIV.

Un chef-d'œuvre d'accession à la maîtrise au XVII^e siècle

La corporation au XVII^e et au XVIII^e siècle

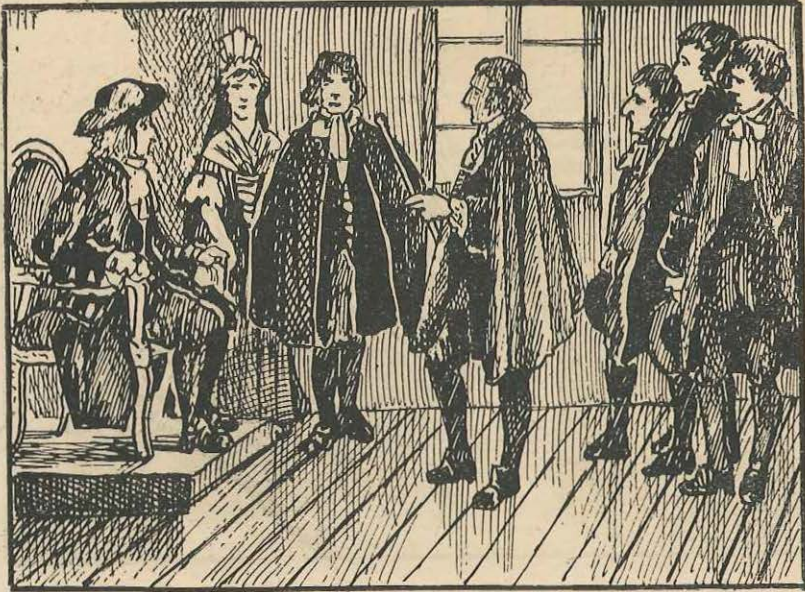
Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les règlements de la corporation sont moins sévères.

Nul ne peut devenir maître cordonnier s'il n'a pas fait son apprentissage dans la ville même. La présentation du chef-d'œuvre est obligatoire.

Les fils de maîtres succèdent à leurs pères sans difficulté.

Aucun cordonnier n'était autorisé à posséder plus d'une boutique et à prendre plus d'un apprenti.

A ce moment-là, la corporation des cordonniers comprend : les cordonniers pour hommes, les cordonniers pour femmes, les cordonniers pour enfants et les bottiers.



Réception dans une société secrète (estampe du XVII^e siècle)

Les Compagnons du Devoir

Les cordonniers sont, de plus, organisés dans une association secrète appelée « Compagnons du Devoir ».

Pour devenir compagnon, l'apprenti reçoit le baptême au cours d'une cérémonie solennelle.

On lui donne un parrain et une marraine et on lui fait jurer, sur sa foi, et sur sa part de paradis, de ne rien révéler de ce qu'il pourra connaître des réunions des Compagnons du Devoir.

A diverses reprises, les gouvernements exigèrent, sans succès, la dissolution de cette association secrète.



Frère Cordonnier

Les Frères Cordonniers

Pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, il existait, dans plusieurs villes de France, des associations bizarres d'ouvriers cordonniers qui se nommaient « Frères cordonniers ».

Ces frères cordonniers étaient habillés, comme vous le voyez sur la gravure, d'un manteau noir avec un rabat de toile blanche.

« Les Frères Cordonniers » formaient une république laborieuse, industrielle, sobre, et donnaient l'exemple d'une vie réglée et chrétienne aux trop nombreux cordonniers qui se comportaient mal et s'enivraient chaque dimanche. »



Cordonniers du XVIII^e siècle (d'après Sellier)

Les règlements de la corporation sous l'ancien régime

Sous l'ancien régime, les ordonnances relatives au métier de cordonnier restent sévères. Parmi les plus intéressantes, on relève :

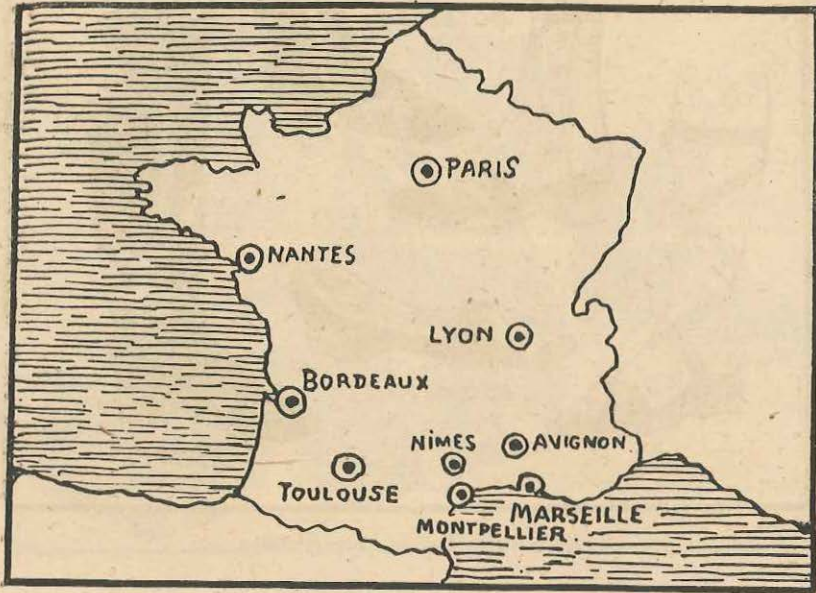
Interdiction d'embaucher des ouvriers étrangers à la ville, si tous les compagnons de la ville ne sont pas placés. (Ordonnance de 1578.)

Arrestation et emprisonnement de tout compagnon cordonnier absent de son atelier pendant 3 jours, sauf maladie. (Ordonnance de 1710.)

Interdiction aux compagnons de demander aux maîtres cordonniers un prix de travail supérieur à celui fixé par les jurés. (Ordonnance de 1720.)

Obligation pour le compagnon cordonnier d'avoir un livret où seront inscrits les actes, les sorties et les congés. Défense aux maîtres d'embaucher un compagnon dont le livret n'est pas à jour. (Ordonnance du 2 septembre 1777.)

Il ne faut pas perdre de vue que, jusqu'à leur suppression par la Révolution, les corporations restent une organisation patronale redoutable pour l'ouvrier, notamment en ce qu'elles permettent aux patrons d'établir à leur guise le taux des salaires, sans que le compagnon ait le droit de réclamer ou de refuser le travail.



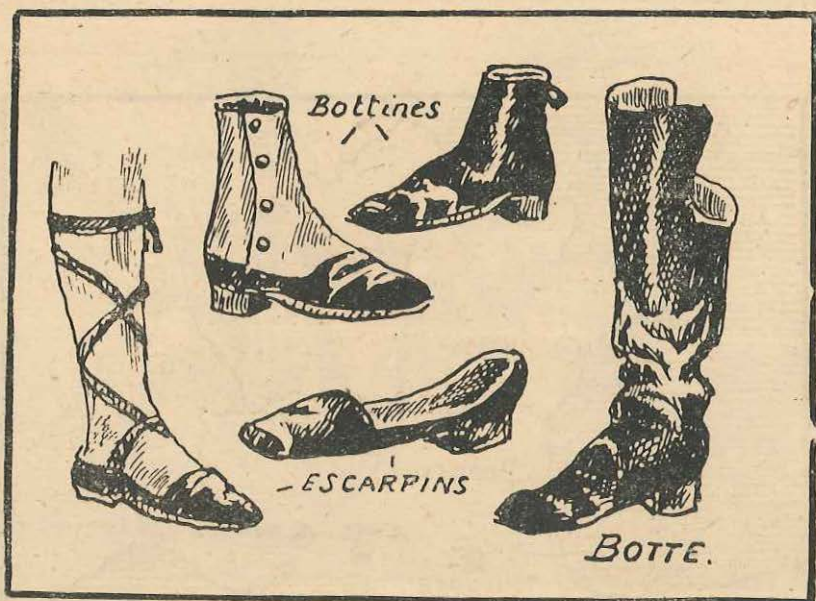
Les « villes de devoir » des cordonniers avant 1789

Le Compagnonnage du Tour de France

La Révolution Française de 1789 supprime les privilèges, les maîtrises et les corporations.

Il ne subsiste de l'ancien régime que le **Compagnonnage du Tour de France**.

Les ouvriers débutants devaient exercer leur métier successivement dans diverses villes de France, dites « Villes du Devoir ». Ils y étaient accueillis d'ailleurs par une organisation de la solidarité ouvrière qui est la première étape du syndicalisme.



Chaussures époque Louis-Philippe

Le salaire des cordonniers sous Louis-Philippe

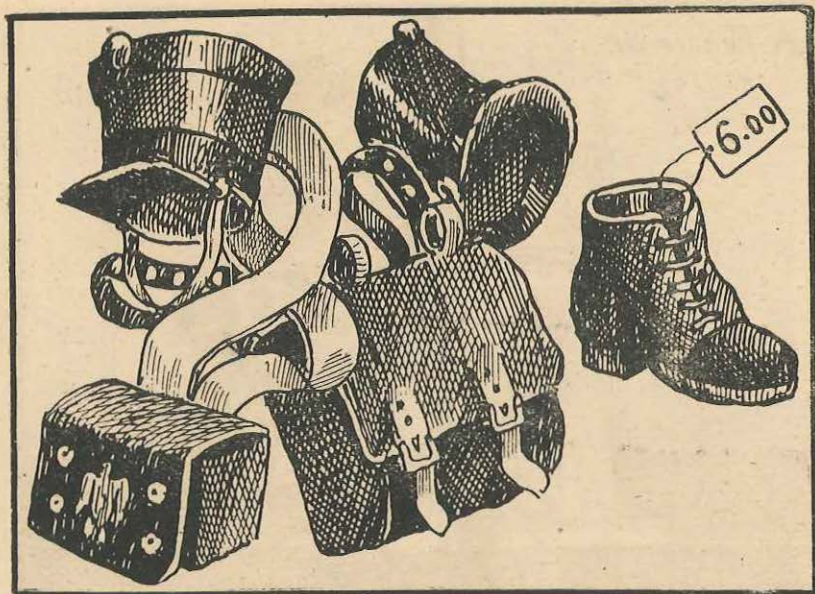
Sous le règne de Louis-Philippe, le salaire quotidien moyen de l'ouvrier cordonnier est de 4 fr. 25, mais il ne peut compter, en gros, que sur 220, ou au maximum sur 250 jours de travail par an. Le salaire annuel moyen (dans les villes) se monte, pour l'année 1846, à 1105 francs.

Un tableau établi à cette époque par des cordonniers mécontents, à Paris, porte à 1568 francs la somme indispensable pour vivre mal. Ce tableau suppose, au cordonnier, une femme et deux enfants, et :

Logement 125. Pain 383. Autres produits alimentaires 730. Chauffage et éclairage à la chandelle 50. Blanchissage 50. Vêtements 150. Entretien du mobilier 50. Versement à la Société de Secours mutuels 30.

Soit un total de 1568 francs. Il manque donc à l'ouvrier cordonnier pour vivre misérablement, sans se payer aucun plaisir, 463 francs par an.

Encore est-il à observer qu'en 1846 l'ouvrier ne paie aucune contribution à l'Etat. La situation du cordonnier est donc extrêmement précaire.



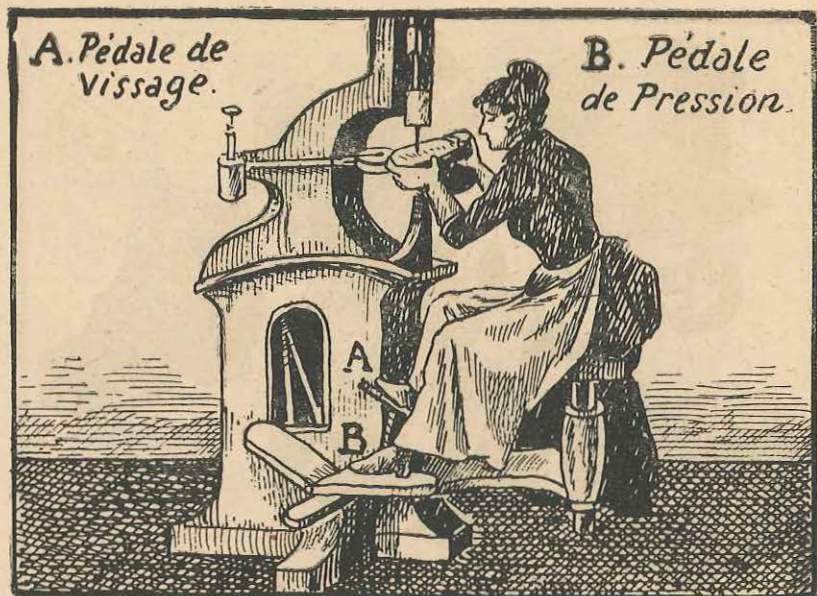
L'aboutissement de la gloire

Le salaire des cordonniers sous le Second Empire

Sous le Second Empire, loin de s'améliorer, la situation du cordonnier s'aggrave. Le salaire quotidien est passé de 4,25 à 4,85, mais le prix de la vie a augmenté dans de très fortes proportions, et les jours de chômage se sont, en moyenne, maintenus au même nombre que sous le Régime précédent. De telle sorte que l'ouvrier cordonnier, vers 1866, ne touche pas plus de 1300 francs par an.

A ce moment, il faut compter 300 francs pour le logement, 1368 francs pour la nourriture, 62 pour l'éclairage et le chauffage, 72 pour le blanchissage, 200 pour l'habillement, 50 pour l'entretien du logis et 30 à la Société de Secours mutuels, sans compter 9 francs d'impôt.

Les chaussures d'ouvrier, à cette époque, sont confectionnées à l'aide d'équipements militaires déclassés.



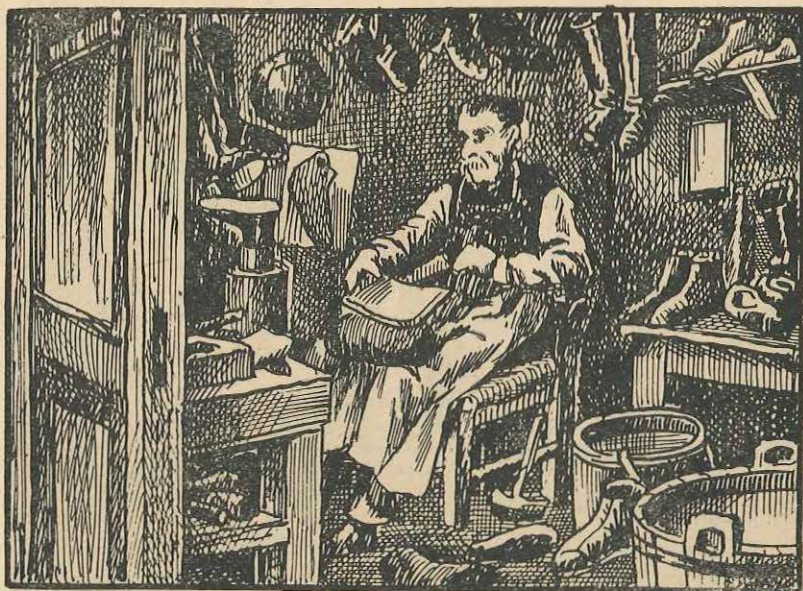
Machine à visser les semelles (1875)

L'apparition du machinisme dans la cordonnerie

En 1810, les Américains introduisent en France la pratique de la semelle clouée ou vissée.

Mais, pendant trente ans, les Français resteront partisans de la semelle cousue.

Vers 1840, les industriels français s'organisent pour lutter contre la concurrence étrangère. Le machinisme modifie peu à peu les conditions de travail des cordonniers.



Un échoppier

L'échoppier

L'échoppier travaille sur la voie publique, tantôt dans une petite baraque de bois, tantôt dans une étroite boutique encombrée d'outils, de chaussures et de cuirs.

Vous avez sans doute vu encore de ces échoppes de cordonnier que représente la gravure.

L'échoppier se dit « cordonnier en vieux et en neuf » ; il fait des chaussures neuves ou répare les souliers éculés.

Il travaille en général sur ses genoux, ce qui lui valait jadis le sobriquet de « bijoutier sur le genou ».



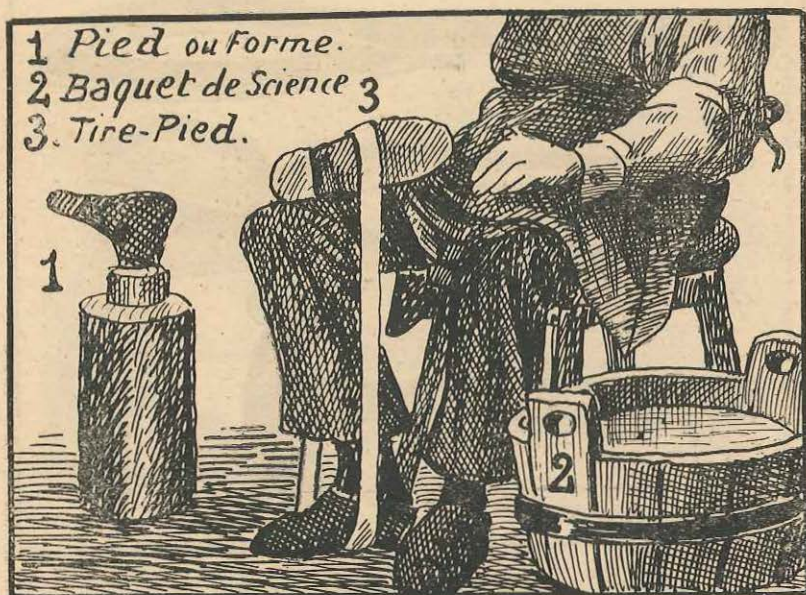
L'éclairage du chamberlan

Le chamberlan

Le **chamberlan** ou **chambrelan** est l'ouvrier cordonnier qui travaille en chambre pour le compte d'un patron.

Certains chamberlans travaillent chez eux, apparemment indépendants, mais dans des conditions d'hygiène déplorables.

D'autres, afin de diminuer les frais, se réunissent en chambrées et travaillent à la lumière des « globes », sphères de verre remplies d'eau qui augmentent la lumière de la chandelle ou de la petite lampe à huile qui est placée derrière.



Les outils séculaires du « gniaf »

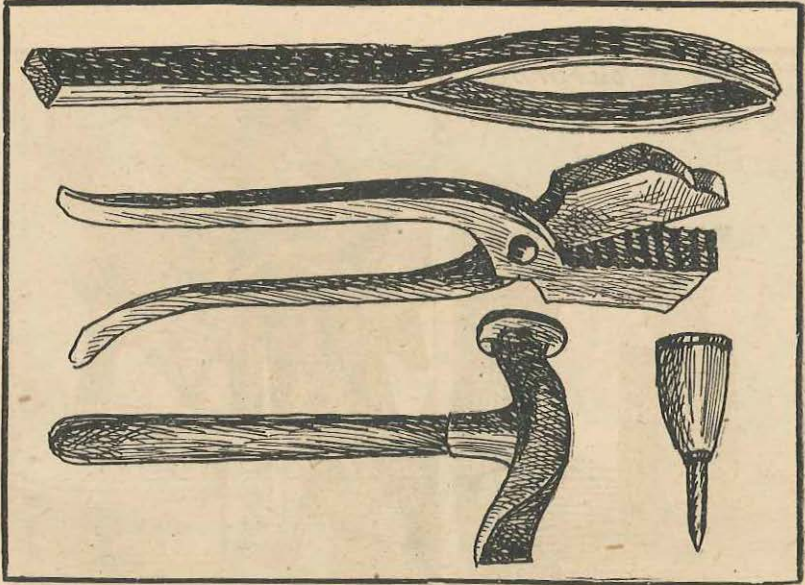
Les échoppiers d'aujourd'hui

Les chambrelans ont aujourd'hui disparu. Les usines et les fabriques de chaussures ont changé leurs conditions de travail.

Mais les échoppiers défient le temps.

On voit encore, à Paris ou dans de très nombreuses villes de province, de ces cordonniers installés dans des cabines étroites donnant sur la rue, et qui utilisent exactement le matériel et les outils du XVI^e siècle.

Ils se contentent d'ailleurs, la plupart du temps, de réparer les chaussures usées. Un échoppier humoriste avait mis son atelier à l'enseigne : « Clinique de la chaussure ».



Les outils du cordonnier (1)

Les outils

Les outils du cordonnier n'ont guère changé depuis le XVI^e siècle, ou même depuis les Romains de Pompéï.

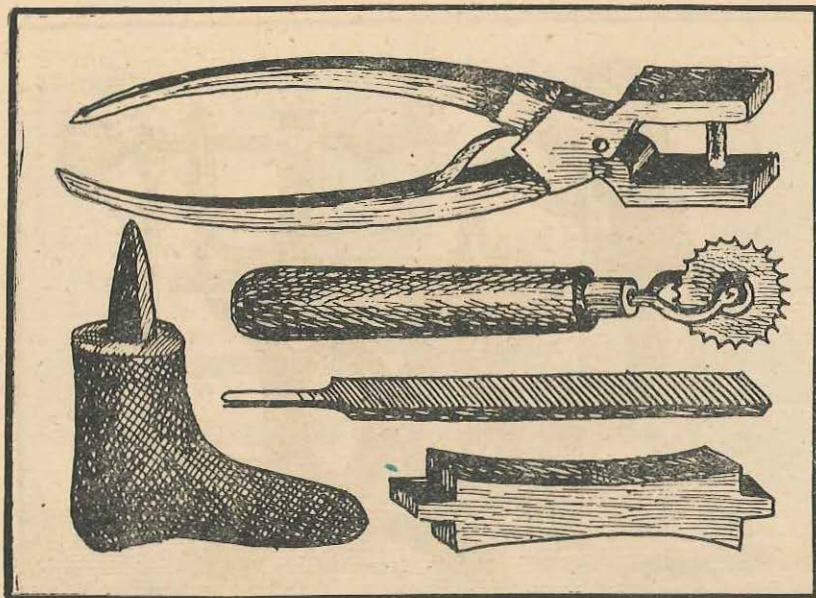
Dans son « **baquet de science** », le cordonnier immerge ses boulettes de poix.

Pour maintenir le cuir, il serre entre ses genoux une sorte de longue pince de bois.

Une seconde pince, en métal, mais avec cannelure sur les dents, sert à attraper et à tendre le cuir.

Le **marteau** est d'une forme spéciale et sert à la fois pour enfoncer les clous et pour battre la semelle sur la « pierre à battre », pavé de grès que l'ouvrier pose sur ses genoux.

L'**alène** sert à percer le cuir pour le passage du ligneul qui sert à coudre.



Les outils du cordonnier (II)

Les outils

Le **tire-pied** est une lanière de cuir munie d'un étrier qui sert à maintenir la forme appuyée sur la cuisse (voir fig. 17). Ce tire-pied servait aussi, autrefois, de fouet pour corriger les apprentis maladroits.

le **pied de fonte** ;

l'**emporte-pièce**, sorte de pince qui sert à percer les trous où passeront les lacets ;

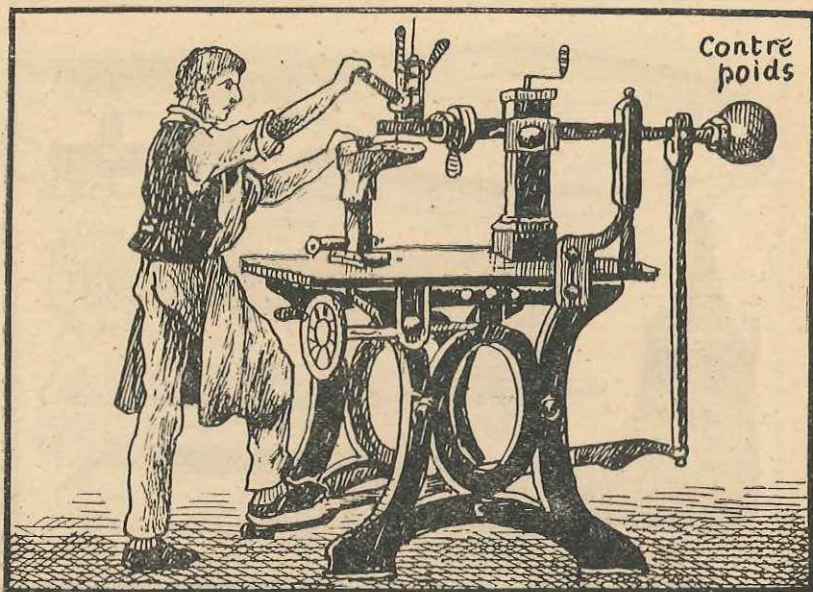
la **molette**, pour enjoliver le cuir ;

le **tranchet**, pour le découpage des cuirs ;

la **râpe**, qui sert à enlever les bavures de la semelle et du talon ;

le **fer chaud**, qui sert à « déformer », c'est-à-dire à polir le cuir, dernière opération de finissage.

La fabrication d'une paire de souliers « à la main » demande environ 14 à 15 heures.



Machine à coudre Schraube (1875)

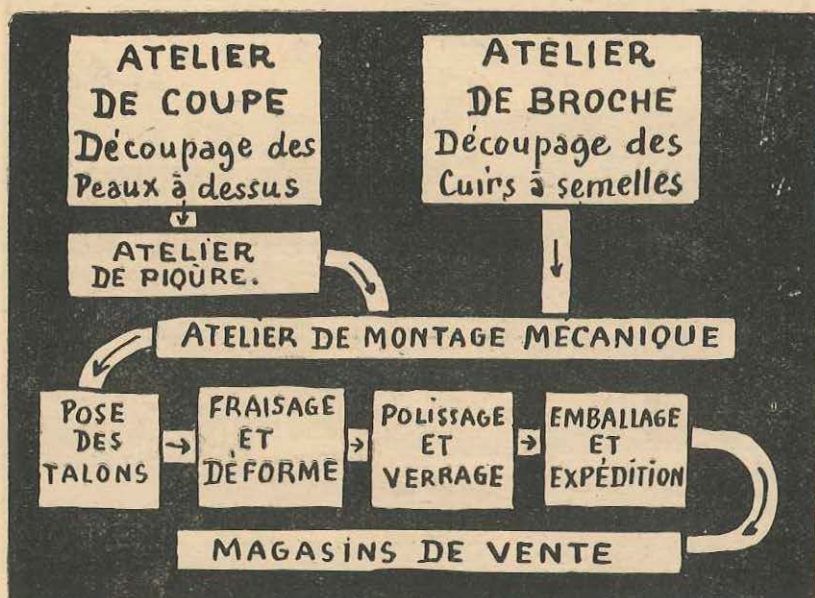
L'outillage mécanique

Vers 1875, l'outillage mécanique fait son apparition dans la cordonnerie, notamment en ce qui concerne la couture des pièces résistantes, semelles et empeignes.

La machine à coudre, du système Schraube, exécute en 1 ½ minute la couture d'une semelle forte qui, précédemment, demandait à l'ouvrier des efforts longs et pénibles. La presse Lemercier, construite à Paris, et perfectionnée en Allemagne, facilite également, dans de fortes proportions, le travail du cordonnier.

Mais la diffusion de ces machines-outils est relativement lente, à cause de leur prix de revient trop élevé pour que les petits ateliers puissent les acquérir. La machine à coudre Schraube (allemande) en 1875, coûte 250 Thalers, le Thaler valant à l'époque 3 francs 89 centimes.

Vers la même époque, on construit également une machine destinée à la pose mécanique des garnitures. Mais la diffusion de ces appareils est extrêmement lente, à cause, aussi, de l'esprit routinier des artisans.



L'industrie mécanique de la chaussure

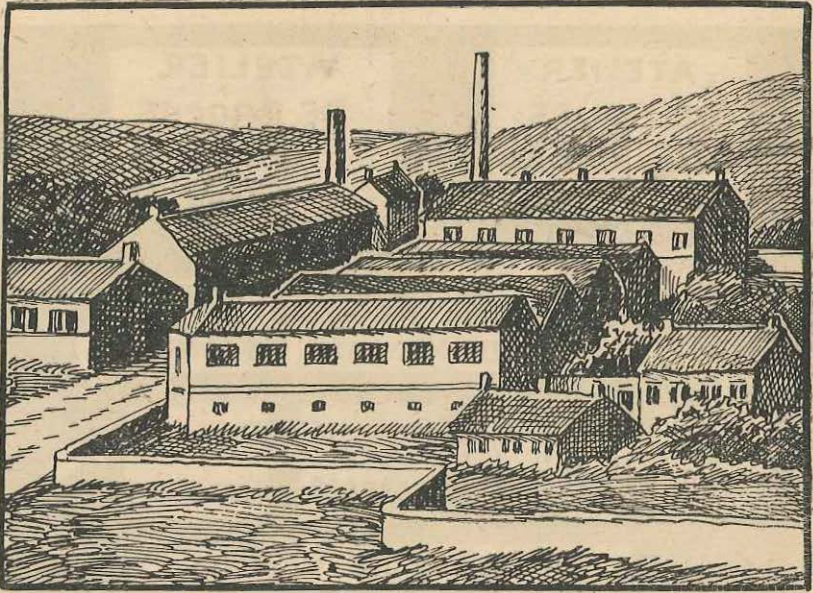
La fabrication mécanique des chaussures

L'industrie mécanique de la chaussure n'apparaît guère, en France, qu'au début de notre siècle.

Comme vous le voyez sur le dessin ci-dessus, la fabrication mécanique comporte un certain nombre d'opérations.

Dans les ateliers de coupe, on débite, avec des patrons correspondant aux diverses pointures, les cuirs des tiges.

Dans les ateliers de broche, des emporte-pièce découpent le cuir épais des semelles.



Une fabrique de chaussures

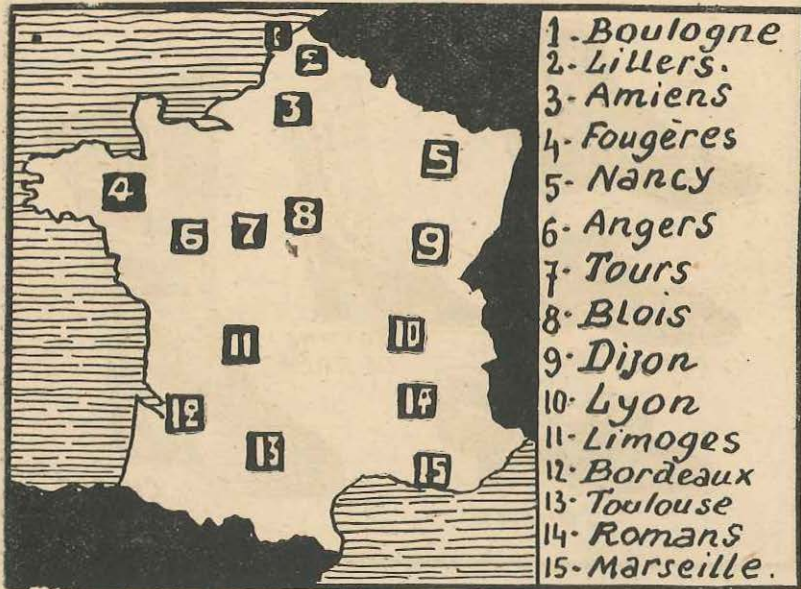
La fabrication mécanique des chaussures

(suite)

Les peaux découpées à l'atelier de coupe sont portées à l'atelier de piqûre où des ouvrières spécialisées assemblent et piquent à l'aide de machines à coudre actionnées électriquement.

A l'atelier de montage, on fixe la tige à la semelle.

Suivent un certain nombre d'opérations de finissage, toutes en séries.



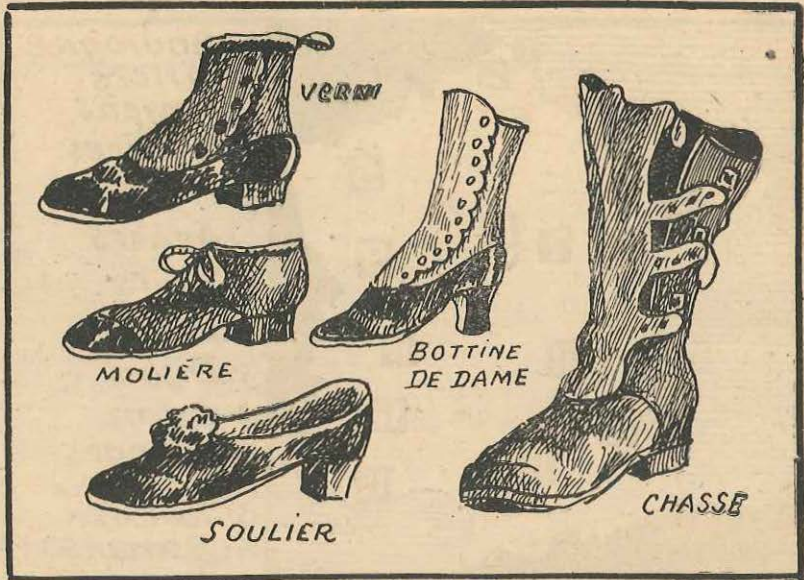
Principaux centres de l'industrie de la chaussure

L'industrie de la chaussure en France

A la veille de la guerre (1938), il existait en France un assez grand nombre d'usines où se fabriquait la chaussure, tant à Paris qu'en province. Les plus puissantes employaient de 1800 à 2000 ouvriers et ouvrières, travaillant huit heures par jour avec arrêt d'une demi-heure pour le casse-croûte pris à l'usine.

35 villes et bourgades possédaient des fabriques plus ou moins importantes, dont beaucoup étaient les filiales de maisons établies à Paris. Dans le département de la Seine, on comptait environ 500 usines ou gros ateliers, employant de 30 à 35.000 ouvriers des deux sexes. Pour la France entière, les statistiques établies par la Fédération des Cuirs et Peaux fixent le nombre total des fabriques mécanisées de chaussures à 5000, et à 185.000 le nombre d'ouvriers qu'elles occupent.

Si l'on évalue à une moyenne de cinq paires par ouvrier et par jour, produites par ces fabriques, on obtient le total de 925.000 paires de chaussures françaises mises chaque matin sur le marché, non compris celles que fabriquent les innombrables cordonniers travaillant isolément.



Chaussures 1900

Cordonniers d'aujourd'hui

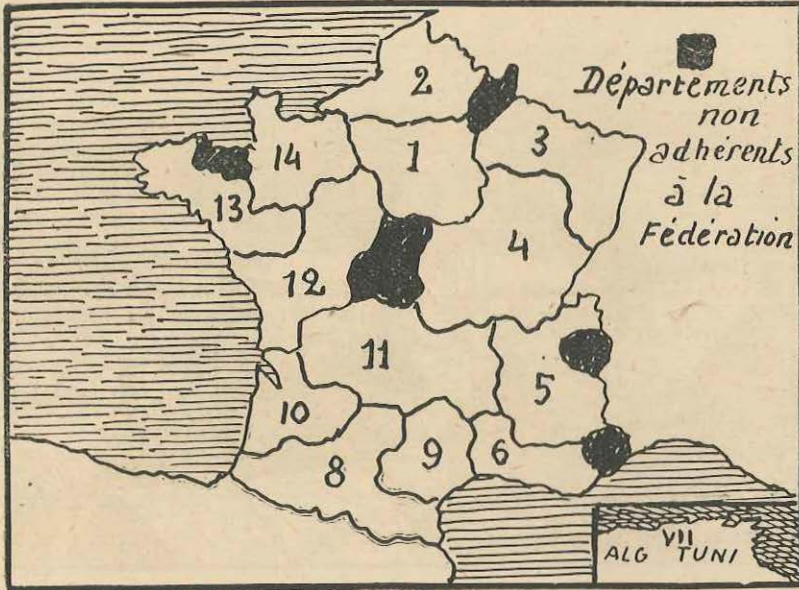
Aujourd'hui, le métier de cordonnier comporte deux catégories bien définies d'ouvriers, dites les « Bottiers ou cousu-main », c'est-à-dire les cordonniers travaillant manuellement à domicile ou chez un petit patron, et les « Cordonniers de fabrique, ou confection », travaillant en usine.

Certains usages sont communs aux deux catégories. Le prix de façon convenu est dû intégralement pour tout travail arrêté en cours d'exécution, à moins que l'ouvrier ne se refuse à le terminer à date fixe. Dans ce cas, le travail fait est seul payé.

L'ouvrier n'est pas responsable des cassures et des gerçures des peaux vernies, si ces accidents proviennent de défauts dans les matières premières à lui confiées. Par contre, il est pécuniairement responsable des coupures et des taches provenant de sa maladresse ou de sa négligence.

Après réception et acceptation par le patron de l'ouvrage livré, l'ouvrier est déchargé de toute responsabilité.

Le cordonnier de fabrique a droit à un préavis de renvoi d'une semaine ou d'un mois, selon qu'il est payé à la semaine ou au mois. Le « cousu-main » n'est embauché qu'après une période d'essai de 10 jours, et peut être renvoyé 4 jours après la livraison de la dernière paire commandée.



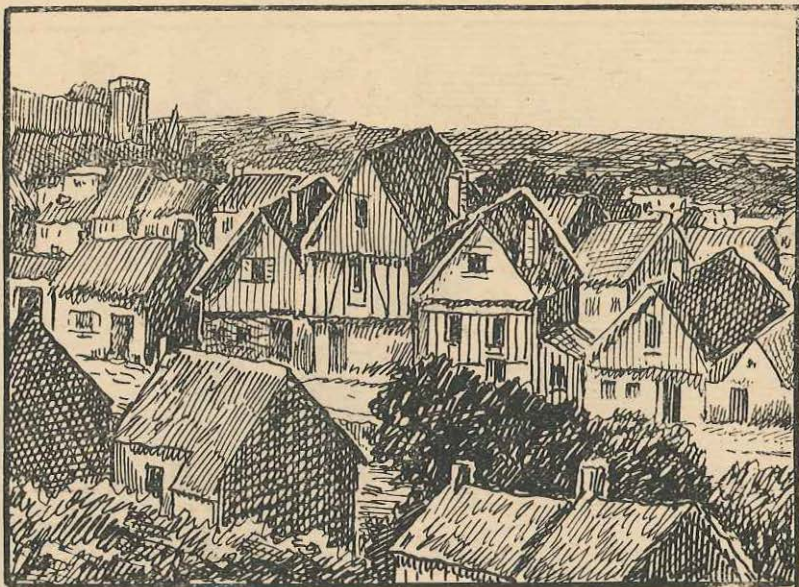
Fédération Nationale de la Chaussure (14 régions, 1893-1938)

Organisation actuelle de l'industrie de la chaussure

En 1893, les industries de la Chaussure sont groupées en une « Fédération Nationale de l'Industrie des Cuir et Peaux », englobant une centaine de syndicats régionaux des cordonniers, sandaliers-espadrilleurs, galochiers et ouvriers en chaussure militaire.

Au point de vue de l'organisation fédérale, la France est divisée en 14 régions. Quelques départements n'ont pas encore de syndicats à cette époque : ceux où l'industrie de la chaussure n'est représentée que par de petits patrons travaillant seuls, ou avec un unique ouvrier.

Chaque année, cette Fédération, de 1920 à 1939, a tenu un congrès annuel partiel, et un congrès général tous les deux ans. Elle est administrée par un Comité national. Les statuts en furent discutés et adoptés en 60 articles par le XI^e Congrès National qui se tint à Strasbourg en septembre 1922. Le siège social de la Fédération est fixé à Paris, 211, rue Lafayette. Elle déclare (art. 3) rester neutre en matière politique, philosophique ou religieuse...



Le quartier des cordonniers, à Fougères, en 1906

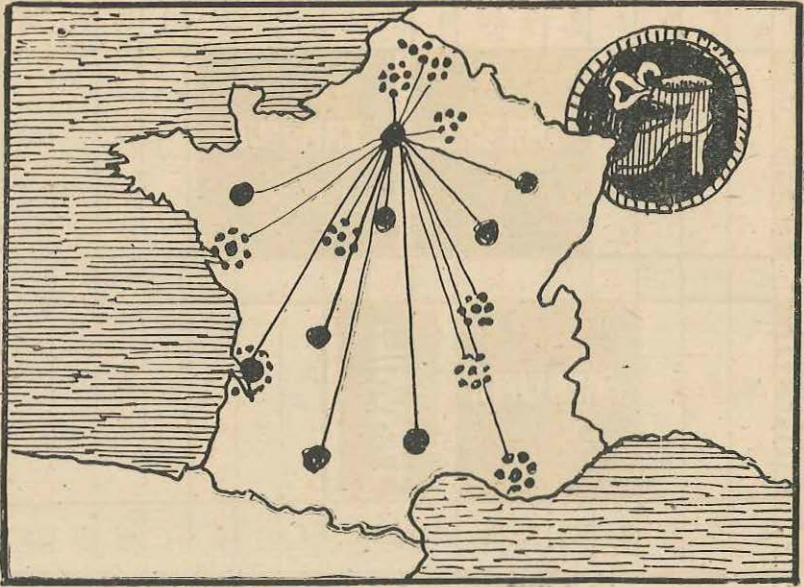
La « grande grève » des cordonniers de Fougères, en 1906

Au début du XX^e siècle, malgré tous les efforts tentés pour obtenir un relèvement de tarifs, les salaires payés dans la cordonnerie sont manifestement insuffisants. En province, les meilleurs ouvriers qui, à cette époque, travaillent surtout à domicile, touchent au maximum 24 francs par semaine, et les femmes de 6 à 12 francs.

Cet état de choses amène des grèves, notamment, en 1906, la « grande grève » des cordonniers de Fougères, où 11.000 ouvriers et ouvrières travaillant pour le compte de 75 patrons, cessent de produire pendant 3 mois d'hiver et subsistent seulement grâce aux « soupes populaires » fournies par la Fédération Nationale des Cuirs et Peaux, dont les cordonniers fougérais ne font pourtant point partie.

Cette grève aboutit à la constitution d'une Maison du Peuple, et à la construction, à Fougères, d'une vaste usine moderne. Les deux résultats essentiels de cette grève, célèbre dans les annales de la Cordonnerie, furent, d'abord, l'amélioration des chaussures mises sur le marché, ensuite une diminution de 29 % dans la consommation locale de l'alcool.

C'est là un des épisodes les plus caractéristiques de la transformation d'une industrie artisanale en industrie usinière.



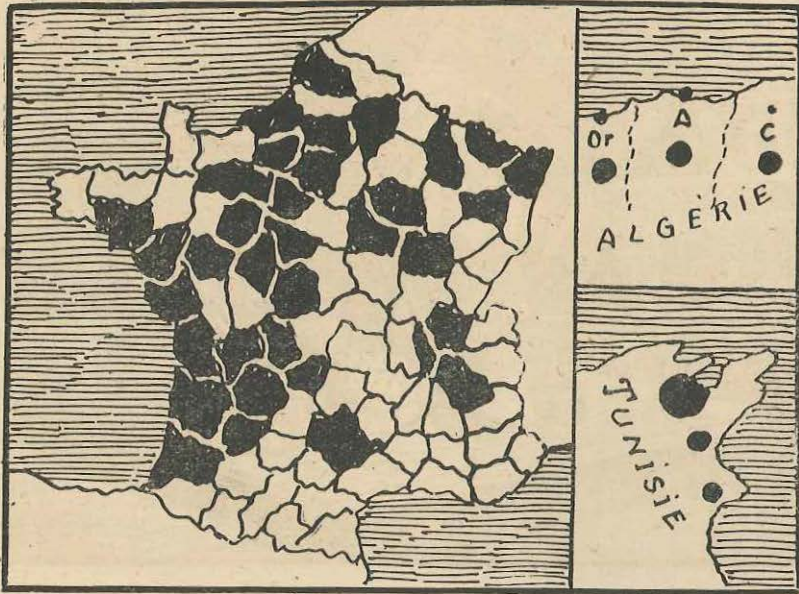
Les centres de la fabrication des chaussures

Organisation commerciale de la cordonnerie

L'organisation commerciale actuelle de la cordonnerie est la suivante : les usines qui purent longtemps écouler leur production par le canal de commis-voyageurs et de représentants, se sont vues, dès 1910, étant donné l'intensité de leur production, dans l'obligation de rechercher d'autres moyens de vente. Elles innovèrent le système de « vente directe aux consommateurs » par l'intermédiaire de magasins spéciaux établis dans toutes les villes. Ces magasins se sont multipliés et ne vendent, en général, que des chaussures portant une même marque : « Incroyable », « André », « Aux Élégants », « Raoul », etc...

Ces magasins sont, en réalité, les maisons de vente des usines, et les initiés, seuls, savent quelle est l'usine qui fabrique telle ou telle marque.

Les usines productrices se sont elles-mêmes groupées en 19 syndicats patronaux dont le siège social est à Paris, rue de Bondy. Presque tout leur outillage est d'origine américaine (United Shoe Cy).



L'industrie de la pantoufle en France

L'industrie de la pantoufle

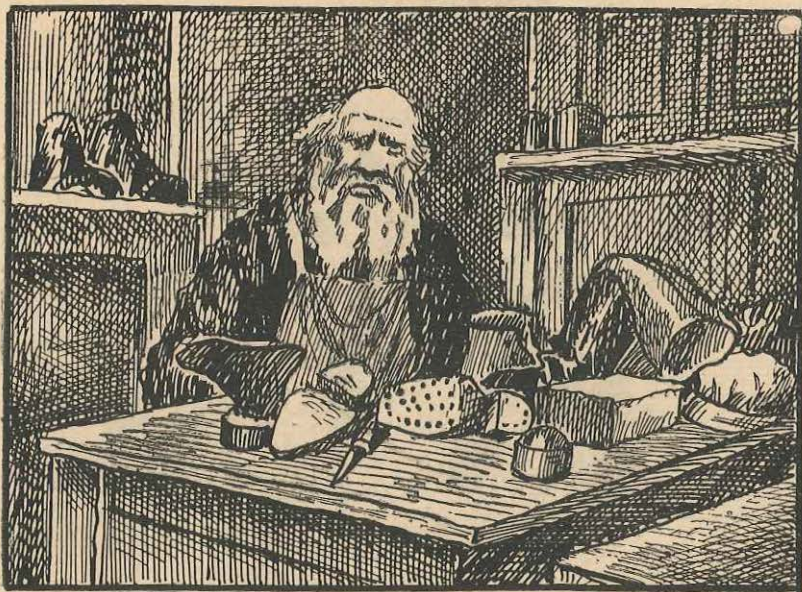
A côté de la cordonnerie proprement dite, exista de tout temps et existe encore une industrie considérable : celle de la pantoufle à mince semelle de cuir et du chausson de basane (peau de mouton).

L'usure rapide de ces chaussures donne à leur fabrication une place de premier rang parmi les industries de la chaussure. En 1930, on évalue à 25 ou 28.000 ouvrières le nombre des pantoufnières ou chaussonnières occupées exclusivement à ce travail, dont les centres de production se répartissent dans 36 départements français.

La plupart de ces ouvrières travaillent à façon, chez elles, à des prix généralement très bas. Jusqu'en 1914, tous les efforts tentés pour créer un syndicat de défense de ces ouvrières échouèrent. L'afflux dans les centres de production des pantoufles de très nombreux réfugiés des départements du Nord, pendant la guerre de 1914-18, parvint enfin à créer des syndicats.

Le salaire d'une ouvrière était, à ce moment, de 2 fr. 50 par jour.

Les patrons, en 1919, avouèrent 10 millions de bénéfices de guerre.



Tolstoï dans son atelier de cordonnier (d'après photo)

Les cordonniers célèbres

Le métier de cordonnier compte, sur les pages de son « livre d'or » plusieurs noms célèbres. Le philosophe Simon d'Athènes, ami de Socrate, était fabricant de sandales, ainsi que le grand jurisconsulte romain Varus.

Le pape Urbain IV commence par être le cordonnier Jacques Pantaléon, à Troyes.

Hans Sachs, cordonnier à Nüremberg, au XVI^e siècle, est un des grands poètes populaires de l'Allemagne.

Au XVII^e siècle, un cordonnier d'Amiens, Benoît Baudoin, entre à l'Académie française et publie de remarquables travaux d'histoire.

Georges Fox, fondateur de la secte des Quakers, est cordonnier de son état, ainsi que Winckelman, créateur de l'archéologie moderne.

Linné, le grand naturaliste suédois, gagne sa vie à fabriquer des souliers.

Rigaut, mathématicien notoire, débute dans une échoppe de cordonnier, ainsi que Henri Wilson, qui fut vice-président des U.S.A.

Enfin, Tolstoï quittait souvent sa plume de génial écrivain, pour prendre en main le tranchet et l'alène du cordonnier-amateur.

Chanson du Compagnon Cordonnier

Chanson populaire des Ardennes

Hardiment

De - puis Pa - ris jus - qu'à Va - len - ce, J'ai fait cent
lieues sans tra - vail - ler. Tout en en - trant de - dans la
vil - le, J'ai en - ten - du les Com - pa - gnons chan - ter .

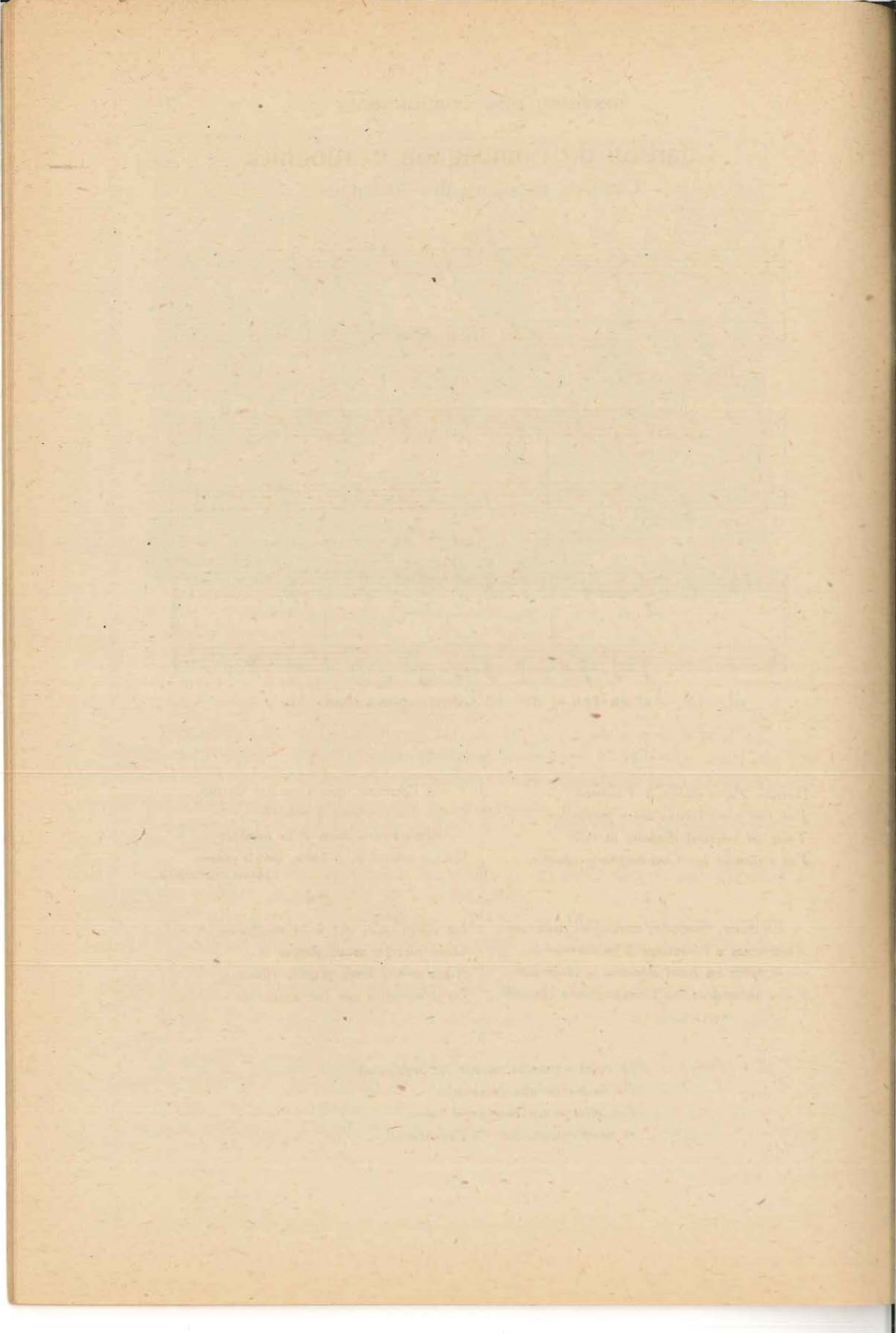
1
Depuis Paris jusqu'à Valence
J'ai fait cent lieues sans travailler,
Tout en entrant dedans la ville
J'ai entendu les Compagnons chanter.

2
— Eh bien, bonjour, maître et maîtresse,
Avez-vous d'ouvrage à m'donner ?
— Montez en haut dedans la chambre,
Vous entendrez les Compagnons chanter.

3
Voilà l'ouvrag' que l'on me donne,
C'est des souliers à réparer.
— Réparez-les bien à la mode,
Qu'ils soient bien faits, qu'ils soient
[bien travaillés.]

4
Le maîtr' qui dit à la maîtresse :
Quel ouvrier nous avons là !
Nous avons trois jeunes fillettes,
La plus jolie on lui donnera.

5
Je vous r'mercie, maîtr' et maîtresse,
De la bonté que vous avez,
J'ai encore un voyage à faire,
A mon retour, oui, je l'épouserai.



Notre collection « *Enfantines* »

(Série de brochures entièrement écrites et illustrées par des enfants)
L'une 11 fr. — Collect. complète : remise 5 %



Liste complète des numéros parus

1. Histoire d'un petit garçon dans la montagne. — 2. Les deux petits rétameurs.
- 3. Récréations. (Poèmes d'enfant). — 4. La mine et les mineurs. — 5. Il était une fois... — 6. Histoire de bêtes. — 7. La si grande fête. — 8. Au pays de la soierie.
- 9. Au coin du feu. — 10. François, le petit berger. — 11. Les charbonniers. — 12. Les aventures de quatre gars. — 13. A travers mon enfance. — 14. A la pointe de Trévignon. — 15. Contes du soir. — 16. A l'Institution moderne. — 17. Le journal du malade. — 18. La mort de Toby. — 19. Gais compagnons. — 20. La peine des enfants. — 21. Yves, le petit mousse. — 22. Emigrants. — 23. Les petits pêcheurs.
- 24. Quenouilles et fuseaux. — 25. Le petit chat qui ne veut pas mourir. — 26. ... Malin et demi. — 27. Métayers. — 28. Bibi, l'oie périgourdine. — 29. La bête aux sept têtes. — 30. Au pays de l'antimoine. — 31. Maria Sabatier. — 32. Que sais-tu ? — 33. En forêt. — 34. L'oiseau qui fut trouvé mort. — 35. Diables. — 36. Le Tienne. — 37. Corbeaux. — 38. Notre Coopérative. — 39. Barbe-Rousse. — 40. Chômage. — 41. Pétole. — 42. Pierre-la-Chique. — 43. Le mariage de Niço. — 44. Histoire du chanvre. — 45. La farce du paysan. — 46. La famille Loiseau-Loiseau en 1830. — 47. La Misère (contes). — 48. Les contrebandiers. — 49. Un déménagement compliqué. — 50. Arrière, les canons ! — 51. La plaine est vaste comme une mer. — 52. Musicien de la Famine (contes). — 53. Dans la mare du Beau Rosier. — 54. La Fleur d'Argent. — 55. Au Pays des Neiges. — 56. Le Pec. — 57. L'École d'Autrefois. — 58. Histoire de Blanchet. — 59. Bêtes sauvages. — 60. Les Louées. — 61. Firmin. — 62. La Naissance des Jours (contes). — 63. Anes et Mulets. — 64. Sans Asiles... — 65. Ecoute, Pépée... — 66. Grand-mère m'a dit... — 67. Halte à la douane !... — 68. Histoires de Marins. — 69. Longue queue, plume d'or. — 70. Grèves. — 71. Au bord de l'eau. — 72. Les deux Perdreaux. — 73. La petite fille perdue dans la montagne. — 74. Conte d'une petite fille qui s'était cassé la jambe. — 75. Sur le Rhône. — 76. Christophe. — 77. Pâtre en Auvergne. — 78. Les Hurdes. — 79. Nouvelles aventures de Coco. — 80. Au bord du lac. — 81. Histoire de Porsogne. — 82. Six petits enfants allaient chercher des figues... — 83. En gardant. — 84. Barbichon, le lièvre malin. — 85. Saute-Rocher, le petit chamois de la montagne. — 86. Petit réfugié d'Espagne. — 87. Nomades. — 88. Vacher du Lozère. — 89. Les Enfants de Coco. — 90. Ils jouaient... — 91. Fatma raconte. — 92. Les Montagnettes. — 93. Joie du monde. — 94. Crimes. — 95. Diouf Sambou, enfant du Sénégal. — 96. La Mer. — 97. Houillos où la découverte de la houille. — 98. Le Ramadan. — 99. Biquette. — 100. Tim et Grain d'Orge. — 101. Ame d'enfant. — 102. Les aventures de cinq Marcassins. — 103. Lettres de... — 101. Ame d'enfant. — 102. Les aventures de cinq Marcassins. — 103. Lettres du Sénégal. — 104. Merlin-Merlot. — 105. Les têtards des Bérudières. — 106. L'exode. — 107. Goupil le Renard. — 108. L'occupation. — 109. Conte de la Forêt. — 110. Les bombes sur la France. — 111. La fontaine qui ne voulait pas couler. — 112. Chantons le Mai. — 113. Rosée du matin. — 114. En faisant rouler sa noix. — 115. Purs mensonges. — 116. Pike, la Perche. — 117. Déporté. — 118. La Mésange Bleutée. — 119. Le Maquis Enfantin. — 120. L'Escargot Jaune et Gris. — 121. Premier Avril. — 122. Au temps des bergers. — 123. Vercors. — 124. Marie-Fraise des Bois. — 125. Les Triolets. — 126. Bour, le petit âne lunatique. — 127. Ah ! le beau lapin. — 128. Le pauvre Benjamin. — 129. La nuit de Noël. — 130. Marquise. — 131. La Pocera. — 132. Au temps où les fleurs volaient. — 133. Romain. — 134. Flo-Flo l'Ecuréuil. — 135. Saisons. — 136. Kriška le pêcheur. — 137. Long-Museau. — 138. Roy Louys Unziesme.

ENCYCLOPEDIE SCOLAIRE
COOPERATIVE

**BIBLIOTHÈQUE
DE TRAVAIL**

Pour travailler, les adultes utilisent les Bibliothèques.

Nous voulons, nous aussi, pour le travail de nos élèves dans nos classes modernes, des fichiers abondants et une BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL adaptée à nos besoins.

Mais cette Bibliothèque, seuls des Instituteurs, à même leur classe, peuvent la préparer et l'enrichir.

Achetez nos brochures Bibliothèque de Travail !

Collaborez à nos Commissions de travail pour la réalisation de votre B. T., section de notre grande encyclopédie scolaire coopérative.